

Résultat de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

- 1- Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 17 décembre 2020, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société par actions simplifiée New GO¹ (laquelle agit de concert avec les membres des groupes familiaux Sebag, Sadoun et Mamou-Mani, de la société Montefiore Investment V S.L.P. (par l'intermédiaire de New GO qu'elle contrôle), de Mme Valérie Benvenuto et de la société D&A²) visant les actions GROUPE OPEN, elle a reçu en dépôt 2 198 404 actions GROUPE OPEN.

¹ Contrôlée par la société Montefiore Investment V S.L.P.

² Contrôlée par M. Jean-Marc Dayan.

Au total, les membres du concert susvisés détiennent 5 794 150 actions GROUPE OPEN représentant 8 328 151 droits de vote, soit 71,71% du capital et au moins 77,08% des droits de vote de cette société selon la répartition suivante³ :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Frédéric Sebag	1 209 318	14,97	2 414 336	22,34
SC Double Impact Investissement ⁴	355 000	4,39	475 182	4,40
Léa Sebag	7 341	0,09	14 682	0,14
Allison Sebag	7 841	0,10	15 682	0,15
Zacharie Sebag	15 341	0,19	30 682	0,28
Total groupe familial Sebag	1 594 841	19,74	2 950 564	27,31
Laurent Sadoun	900 177	11,14	1 695 095	15,69
Avya Partners ⁵	9 000	0,11	18 000	0,17
Michaël Sadoun	50 000	0,62	100 000	0,93
Gary Sadoun	50 000	0,62	100 000	0,93
Total groupe familial Sadoun	1 009 177	12,49	1 913 095	17,71
Guy Mamou-Mani	185 896	2,30	360 792	3,34
Gadax conseil ⁶	170 850	2,11	170 850	1,58
Axel Mamou Mani	11 000	0,14	22 000	0,20
Total groupe familial Mamou-Mani	367 746	4,55	553 642	5,12
New GO ⁷	2 701 102	33,43	2 701 102	24,999
Valérie Benvenuto	121 284	1,50	209 748	1,94
D&A ⁸	0	-	0	-
Total concert	5 794 150	71,71	8 328 151	77,08

2- Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

³ Sur la base d'un capital composé de 8 079 823 actions représentant au plus 10 805 000 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Détenue à 90,98% par M. Frédéric Sebag.

⁵ Contrôlée par M. Laurent Sadoun.

⁶ Contrôlée par M. Guy Mamou-Mani.

⁷ Contrôlée par la société Montefiore Investment V S.L.P.

⁸ Contrôlée par M. Jean-Marc Dayan.